

Conseil d'école du Jeudi 19 octobre 2017

Présents :

enseignants : Mmes Bouche, Corgeron, Darbin, Dunauskaz et Hirigaray et Mr Martin

parents d'élèves : Mmes Arslan, Ayari, Boissenot, El Boukrini, Grand, Lages, et Rodrigues Goncalves

DDEN : Mme Bimont

Représentant municipal : Mr Dupont

Autres invités : Mr Marguin, technicien municipal

Excusée : Mme Muzi (RASED), Mme Milan (Enseignante), Mme Bensalem (parent d'élève)

Ordre du jour :

- 1) Résultats des élections et attribution du conseil d'école
- 2) Présentation de l'équipe et des classes
- 3) Elaboration et vote du règlement scolaire
- 4) Organisation de l'année et projets
- 5) Sécurité et exercices
- 6) rythmes scolaires et journée de l'enfant
- 7) Présentation des comptes de la coopérative
- 8) Questions diverses

1) Les élections ont eu lieu le Vendredi 13 octobre. Comme Rappel : les deux parents peuvent voter : 187 électeurs pour l'école.

Il y a eu 110 votants cette année cela représente 60 %. (Contre 48 % l'an dernier). Les 8 candidates ont été élues.

- Titulaires : Mme ARSLAN, Mme BOISSENOT, Mme LAGES et Mme RODRIGUES GONCALVES
- Suppléantes : Mme AYARI, Mme BENSALÉM, Mme EL BOUKRINI et Mme GRAND.

Même si les parents sont les interlocuteurs privilégiés sur la classe de leur enfant, leur rôle s'étend à tous les parents de l'école sans problème ;

La directrice rappelle le rôle et les attributions du conseil d'école : émettre un avis sur les différents dossiers tels que projet d'école, sécurité de l'établissement et voter le règlement scolaire, relayer les informations importantes auprès des autres parents et faire remonter les questions des parents de l'école ;

2) L'équipe est stable. Une arrivée chez les enseignantes Mme DUNAUSKAZ Marie pour compléter la décharge de Frédérique DARBIN les jeudis et vendredis.

100 élèves sont scolarisés sur l'école.

- La classe de Mmes Darbin et Dunauskaz : - 9 TPS et 17 PS : **26 élèves**
- La classe Mme Hirigaray: - **9 PS et 16 MS : 25 élèves**
- La classe de Mme Corgeron - 24 GS
- La classe de Mme Bouche : - 12 MS et 13 GS : **25 élèves**

L'effectif de l'école est complet, la directrice demande à ce que les enfants qui arriveraient encore pour s'inscrire soient prioritairement orientés sur d'autres écoles de la ville quand il reste de la place. Cela permet de ne pas surcharger les classes.

L'école est intégrée au réseau REP +, comme toutes les écoles d'Oyonnax : maternelle, élémentaire et collège. Cela se traduit par 9 jours de formation sur le temps scolaire. Les classes sont alors prises en charge par des remplaçants affectés spécifiquement. Dans la mesure du possible, ce sera toujours le même remplaçant qui prendra en charge la classe.

Cette année a vu la mise en place des CP à 12 élèves. Cela a demandé de trouver des enseignants supplémentaires pour mettre face à ces élèves. C'est la raison pour laquelle, la maternelle Simone Veil et toutes les autres maternelles de la ville ont perdu leurs trois demi-journées de maître + qui permettaient de travailler différemment en langage avec les élèves.

3) Règlement scolaire

Relecture du règlement 2016/2017

Une modification est apportée aux horaires de fermeture de l'école. 8h35 au lieu de 8h40 pour le matin et 13h30 au lieu de 13h35 pour l'après midi.

Les parents font remonter que le 13h30 est un peu juste pour arriver de l'école Jean Moulin.

La directrice explique qu'il s'agit de mettre en avant l'horaire maximal pour arriver à l'école, sachant que le portail sera fermé 5 min plus tard pour permettre à chaque parent d'être sorti. Elle souhaite que ces horaires soient testés sur plus d'une période pour avoir du recul.

La phrase concernant la participation des parents aux réunions est rattachée à celle sur la tenue des réunions.

Les modifications sont votées à l'unanimité.

L'information sera transmise aux familles après les vacances par affichage et collage dans les cahiers. Le site de l'école sera aussi mis à jour.

Il est aussi proposé d'ajouter un lien vers ce règlement dans le livret d'accueil afin que les nouvelles familles le connaissent dès l'entrée à l'école.

4) Organisation de l'année et projets

Présentation du projet d'école année 2

Les enseignantes ont fait un bilan de cette première année en juin.

Les actions projetées sont maintenues, le projet autour des émotions évolue vers une harmonisation des règles et des conduites à tenir en gestion de conflit.

L'aménagement de la récréation se poursuit et s'enrichit d'une réflexion sur les coins jeux avec un projet de mutualisation sur l'école et d'échange selon les périodes.

Le café des parents qui s'essouffait un peu, sera repris sous forme d'un rendez vous par période avec le soutien du RASED sur des thèmes choisis.

Le premier aura lieu après les vacances pour un retour sur la première rentrée des nouveaux élèves.

Un nouveau projet artistique a été monté par l'équipe. Il est en lien avec la programmation du centre Aragon et tourne autour de l'arbre et la forêt ;

Plusieurs temps sont prévus tout au long de l'année, dont un avec Esperanza, l'artiste qui est intervenue l'an dernier sur les émotions.

Plusieurs temps forts collectifs sur l'année :

- La journée de l'hiver : le 24 novembre
- La journée du printemps : le 30 mars

Ces 2 journées d'ateliers pour décorer l'école sont l'occasion de mélanger tous les niveaux et toutes les classes pour permettre aux élèves de se retrouver ou de se rencontrer.

Mais aussi :

- un rallye lecture sur la semaine du 7 au 9 mai pour tous les PS MS et GS de l'école.
- La fête de l'école samedi 30 juin (sous réserve de Vigipirate)

- La journée de jeux sur l'école : Mardi 03 juillet

A l'occasion de chacune de ces journées, les parents seront invités à apporter leur aide.

Une maman propose de reprendre l'organisation du café des parents sur le vendredi après midi à raison d'une fois par mois. Elle se chargera également de reprendre contact avec le centre social. Cette proposition est accueillie très favorablement par l'ensemble du conseil.

5) Sécurité et exercice :

L'école a réalisé deux exercices différents durant cette période.

Un exercice d'évacuation incendie classique le vendredi 15 septembre qui s'est bien déroulé. Chaque classe évacue les locaux par le chemin le plus logique et rejoint son point de rassemblement.

Un exercice d'alerte attentat en lien avec le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques.

L'exercice du 05 octobre avait pour thème « menace humaine, on se cache » : l'objectif est d'amener nos élèves à rester calme le plus longtemps possible sans crainte dans un lieu clos.

L'exercice s'est déroulé de manière satisfaisante pour chaque classe.

Mr Marguin intervient pour solliciter un temps d'observation des agents du périscolaire sur un exercice d'évacuation incendie afin d'harmoniser les pratiques sur le même lieu. La directrice fera passer les dates.

Comme l'an dernier, un lien vers le fascicule de l'Education Nationale sur ce sujet sera disponible sur le site de l'école.

<http://maternellesimoneveil.toutemonecole.fr/>

6) rythmes scolaires et journée de l'enfant

Pour notre école la fréquentation des temps d'accueil est importante en particulier pour le soir : plus de 40 % de l'école reste au moins jusqu'à 17h.

Les enseignantes le déplorent. En effet, une partie de ces élèves pourraient rentrer dès 15h45 à la maison.

Le nombre important d'enfants crée des conditions fatigantes pour tous et à fortiori pour ceux qui n'ont pas le choix.

Le ressenti des parents élus rejoint celui des enseignantes.

La mairie rappelle qu'aucune discrimination ne peut être faite entre des parents qui travaillent ou non.

Mr Marguin invite l'école à faire des propositions pour trouver une solution.

Au final, l'allongement du temps de collectivité pour nombre d'élèves et le peu de temps scolaire effectif sur les après midi qui finalement n'est pas vraiment compensé par le mercredi matin, amène l'équipe enseignante à se positionner sur un retour à la semaine de 4 jours.

Les parents rappellent que l'an dernier, un sondage réalisé auprès de familles avait lui aussi mis en évidence le souhait d'un retour à la semaine de 4 jours.

Les parents élus décident de relancer un nouveau sondage qui sera exposé lors du prochain conseil.

7) Présentation des comptes de la coopérative

Et du budget prévisionnel de l'année

La possibilité d'un déplacement au Lac Genin est envisagée en lien avec le projet autour de la forêt.

Plusieurs pistes sont proposées à cette occasion : Duobus pour le transport par Mr Marguin et en sentier ballade contée ou une animation ONF par Mr Dupont. Les propositions ont retenues l'attention de l'équipe et seront explorées.

Concernant le voyage scolaire (gratuit l'an passé) mais pas cette année, il est proposé de lisser son coût en demandant une participation fixe (4 euros) aux familles.

8) Questions diverses :

Un projet d'équipement en tablette numérique est actuellement à l'étude au niveau municipal et devrait aboutir d'ici à 2018.

Le tapis de réception du toboggan laisse des traces bleues indélébiles sur les vêtements et chaussures des enfants. Ce fait a déjà été signalé aux services techniques. La réponse municipale à ce problème est

d'une part que ce matériel ne présente pas de danger et d'autre part qu'il est trop récent pour envisager le changement.

L'équipe de l'école change après les vacances de Toussaint. Mme Dufour, l'Atsem des Tout Petits a fait valoir ses droits à la retraite. C'est Mme Grandclément Emilie qui reprendra son poste et intégrera l'équipe après les vacances.

Les parents élus demandent le passage de la police municipale aux heures de dépose à l'école car ils ont remarqué que les voitures roulaient très vite dans la rue du maquis et cela représente un vrai danger pour les enfants.

La fête du quartier OCEAN aura lieu le vendredi 8 décembre. Les parents de l'école seront sollicités pour aider à la préparation de cette manifestation.

Présidente :
F. Darbin,

Secrétaire :
N. Lages

Prochain conseil : le lundi 05 février 18h00